




Connaître et accompagner les personnes souffrant de troubles psychiques



Les personnes ayant eu un parcours de soins en psychiatrie sont accueillies et accompagnées par des structures médico-sociales et éducatives pour un projet de réinsertion sociale et professionnelle.

Les professionnels de ces établissements sont confrontés aux expressions multiples des troubles psychiques et mentaux qui le mettent en difficultés et pour lesquels ils ne sont pas toujours formés. En effet, la personne avec ses ressources et son handicap place l'interlocuteur dans une « étrangeté » qui peut mettre à mal le projet d'accompagnement avec le professionnel.

L'accompagnement de ces patients nécessite une collaboration entre l'équipe éducative et les professionnels du soin pour garantir un accompagnement durable tout au long de leur parcours de vie.

➤ Public concerné et pré-requis

- Tout professionnel du médico-social accompagnant des personnes présentant des troubles mentaux
- Pas de pré-requis particulier.

➤ Objectifs

- Développer ses connaissances sur la maladie mentale, la psychopathologie et le handicap psychique
- Comprendre le rapport au monde et le mode relationnel des patients souffrant de troubles et de handicaps et en repérer leurs manifestations
- Identifier le sens et les enjeux de la relation éducative avec une personne ayant eu un parcours de soins en psychiatrie
- Connaître le dispositif de soin en psychiatrie dans lequel la personne chemine
- Repérer les limites de son champ d'intervention pour un meilleur partenariat avec les autres intervenants.

➤ Contenu à adapter à vos besoins

- Troubles mentaux et handicap psychique, notion de rétablissement
- Les différents comportements
- Les difficultés pour ces personnes à être au monde et à entrer en relation
- Références législatives
- Les traitements médicamenteux et leurs effets secondaires
- La relation éducative et ses limites (proximité, distance, débordement, épuisement, sentiment d'échec).

➤ Méthodes pédagogiques

- Travail sur les représentations du patient souffrant de troubles ou d'un handicap psychique (ressources, limites)
- Analyse de situations professionnelles.

➤ Formateurs

- Psychiatre, psychologue, cadre de santé exerçant en psychiatrie.

➤ Modalités d'évaluation

- Questionnaire de satisfaction et d'évaluation des acquis
- Questionnaire à froid 3 à 6 mois après la formation
- Rapport du formateur
- Appréciation du commanditaire.

EN PRATIQUE



3 jours

[Durée indicative]



Lyon ou sur site



Devis sur demande



Contact

anne-laure.guyon@arhm.fr